



UNSA-SPJJ

CGT-PJJ

DECLARATION LIMINAIRE CTPiR du 16/12

La colère gronde, plusieurs actions de grèves ont ou ont eu lieu dans différents départements. Ce jour, la région grand-ouest est mobilisée contre les perspectives de réorganisation des missions et des services.

Les personnels de la Région SUD OUEST sont inquiets, bousculés voire maltraités par la marche forcée de la réorganisation et de la modification des missions, vous le savez, nous ne cessons d'essayer de vous le faire entendre.

Sur les missions, le déni des savoir-faire acquis, pourtant reconnus par nos partenaires, remet en cause le professionnalisme des équipes. La négation du besoin d'un suivi administratif au plus près du terrain tente de reléguer les collègues administratifs au rang d'inutiles.

Le fiasco ou "la réussite" des premières journées de formation obligatoire doit vous faire entendre la nécessité d'un dialogue préalable. Si vous n'avez pas entendu, rendez-vous à la deuxième sessions!

D'autre part, les différents projets de réorganisation territoriale engagés qui changent selon vos dires "tous les mois" ne font qu'accroître le malaise personnel et professionnel des agents.

Nous vous avons demandé plusieurs fois les documents de travail concernant le BOP et la déclinaison de la restructuration envisagée sur la région.

A chaque fois, vous nous avez renvoyé une fin de non recevoir en arguant que les décisions n'étaient pas prises et que c'est l'Administration Centrale qui aurait le dernier mot. Maintenant qu'une présentation a été faite par vos soins auprès de la centrale, cette communication sera faite avez vous dit. Mais quand?

Sachant que le DPJJ a répondu que ce sont les DIR qui doivent fournir les documents.

Ce renvoi incessant des responsabilités et cette non communication est insupportable.

C'est l'avenir personnel et professionnel de centaines d'agents qui est en jeu et ceci devient une maltraitance affichée.

Faut-il encore vous le dire, cette politique engendre du désarroi et les personnels se sentent méprisés dans leur travail.

De plus, à aucun moment il n'est pris en compte dans les indicateurs les difficultés des jeunes et de leurs familles ainsi que leur besoin de prise en charge éducative.

A l'inverse, dans les documents préparatoires, les temps de transport de gare à gare semblent bien indiqués, mais illusoire... savez-vous que tout le monde n'habite pas à côté d'une gare?

En agrandissant "le territoire" vous pénalisez les usagers de la PJJ, ce territoire n'est "pertinent" qu'au regard des suppressions de postes et de supposées réductions des coûts.

De plus l'éloignement des services des usagers nuira au suivi éducatif notamment auprès des jeunes en milieu rural ou semi-rural. Lors de la première journée de formation obligatoire, vous avez indiqué aux collègues qui vous interpellaient sur ce point qu'il y avait toujours eu des jeunes qui n'avaient pas accès aux dispositifs et que cela continuerait et qu'il fallait s'y faire!!! Nous nous opposons et nous condamnons fermement cette affirmation! Notre service public doit être accessible pour tous, n'importe où!!

Concernant ce CTPIR qui validerait l'organisation territoriale en 2010 nous ne pouvons que contester le mode opératoire de ce « dialogue » minimal réduit à une information, qui n'a pas fait l'objet d'un débat avec les professionnels de terrain.

C'est pourquoi, les représentants syndicaux se saisissent de ce CTPR :

Pour solennellement vous enjoindre de renoncer à ces projets.